Administration
de la gestion de l'eau
Grand-Duché de Luxembourg

Direction
Référence : EAU-AUT-25-0539
Dossier suivi par : Unité Autorisations - LCO
Tel.: 24750 - 920 (08:30 - 11:30)
Email : autorisations@eau.etat.lu

Administration communale
d'Erpeldange-sur-Sûre
21, Porte des Ardennes
L-9145 Erpeldange-sur-Sûre

Signé à Esch-sur-Alzette

Affichage final Art. 24 §2

Requérant(s)	Administration communale d'Erpeldange-sur-Sûre
Objet	Réalisation des infrastructures d'assainissement dans le cadre de la construction d'une nouvelle école à Erpeldange
Localité(s)	Erpeldange-sur-Sûre
Commune(s)	Erpeldange-sur-Sûre

Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente je vous envoie la décision ministérielle. Veuillez procéder à l'apposé du certificat prévu à l'article 24, §2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau aux lieux habituels d'affichage. Après l'affichage, je vous prie de bien vouloir nous retourner les documents y afférents.

Cette décision sera publiée en parallèle sur le portail national des enquêtes publiques : https://enquetes.public.lu/fr.html.

Pour l'Unité Autorisations

Digitally signed by
Fabienne Gass

Claimed Signing Time: 2025-09-02 16:02:35
Commitment Type: Proof of Approval
Serial Number: 11167245230126435173
Signature Policy: 1.3.171.1.4.1.5.2

eSign

Annexes :

- Copie de la décision ministérielle
- Documents vérifiés